

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

décembre 2012

Données pour le mois de décembre 2012 :

- ▶ En décembre 2012, on dénombre 6 039 événements, 5 992 naissances et 47 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.
- ▶ En décembre 2012, on dénombre 10 902 nouveaux prestataires ce qui représente une hausse de 2 144 prestataires (↑24,5%) par rapport à l'année précédente¹.

	décembre 2011	décembre 2012	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	6 445	7 879	1 434	↑22,2%
Régime particulier	2 313	3 023	710	↑30,7%
Total	8 758	10 902	2 144	↑24,5%

- ▶ En décembre 2012, les 10 902 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :
 - 5 741 (52,7%) femmes
 - 5 161 (47,3%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2012 :

- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, l'ISQ estime à 88 700 le nombre de naissances au Québec, 76 775 de ces événements (86,6%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.
- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, on compte 77 254 événements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 76 775 (99,4%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2011 et 2012 pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre			
	2011	2012	Événements	
			N	%
Naissances	75 714	76 775	1 061	↑1,4%
Adoption	572	479	(93)	↓16,3%
Total	76 286	77 254	968	↑1,3%

- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, on compte 130 286 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 99 732 (76,5%) ont opté pour le régime de base, alors que 30 554 (23,5%) ont opté pour le régime particulier.
- ▶ Ces 130 286 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

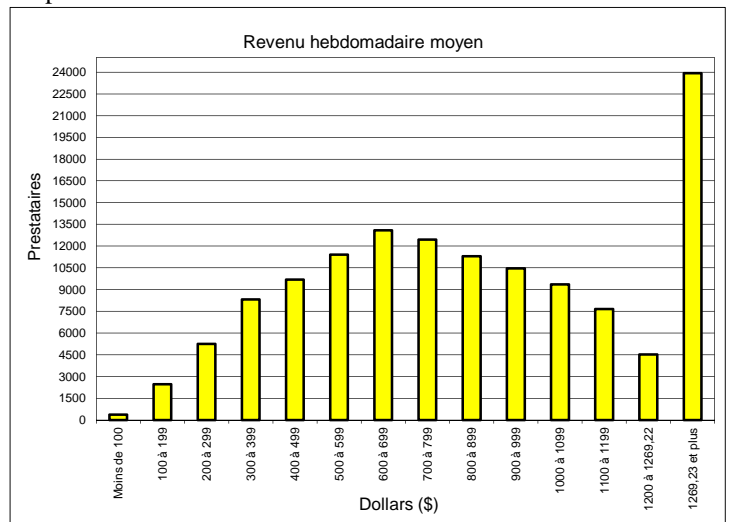
Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
			N	%
- de 20 ans	590	386	976	0,7%
20 - 24 ans	7 645	3 540	11 185	8,6%
25 - 29 ans	28 822	9 049	37 871	29,1%
30 - 34 ans	38 299	9 680	47 979	36,8%
35 - 39 ans	18 102	5 255	23 357	17,9%
40 - 44 ans	4 953	1 949	6 902	5,3%
45 ans et +	1 321	695	2 016	1,5%
Total	99 732	30 554	130 286	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2012 (suite) :

- ▶ Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :
 - Montréal, avec 28 104 prestataires (21,6%);
 - Montérégie, avec 25 224 prestataires (19,4%);
 - Capitale-Nationale, avec 12 586 prestataires (9,7%);
- ▶ Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,55 % des nouveaux prestataires de 2012 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2011	%	2012	%
Salariés	120 362	94,46%	123 055	94,45%
Autonomes	4 597	3,61%	4 692	3,60%
Mixtes	2 460	1,93%	2 539	1,95%
Total	127 419	100,0%	130 286	100,0%

- ▶ Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2012, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 104 173 prestataires (80,0%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	486,71
Paternité	573,41
Parentale	454,66
Adoption	585,64

- ▶ Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, 7 497 (5,8%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 35,38 \$.
- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 210 189 prestataires.

De ce nombre 163 817 (77,9%) sont sous le régime de base et 46 372 (22,1%) sous le régime particulier.

¹ La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

² Les naissances multiples comptent pour un seul événement au Régime québécois d'assurance parentale.